

Envoyé en préfecture le 09/07/2021

Reçu en préfecture le 09/07/2021

Affiché le



ID : 011-200035855-20210707-20210148-DE

20210148

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
COMMANDE
PUBLIQUE

SOUS-DOMAINE :
MARCHES PUBLICS

OBJET :
Groupement de
commande Ville de
Castelnaudary /
CCAS / Communauté
de Communes
Castelnaudary
Lauragais Audois
pour l'accord-cadre
de fourniture de
carburants

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil
en date du
1^{er} juillet 2021

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :

PAR PUBLICATION
LE

PAR DELEGATION
LE

Signature

Séance du Conseil Communautaire du 7 juillet 2021 à 20 heures 30.
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Présents : Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE,
Régis BONDOUI, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Alain BOUSQUET,
Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Alain CARBON,
Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Gilbert COSTE, Javier DE LA CASA,
François DEMANGEOT, Jean-Marc DEUMIER, Elisabeth ESCAFRE,
Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL,
Jean-François GLEIZES, Philippe GREFFIER, Bernard GRIMAUD,
Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN,
Gérard LAMARQUE, Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD,
Benoît MERLIN, Gérard MONDRAGON, Nathalie NACCACHE,
Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bruno PERLES, Henri POISSON,
Jean-François POUZADOUX, Jean-Pierre QUAGLIERI,
Jacqueline RATABOUIL, Jérôme SENAL, Régine SURRE,
Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET,
Bernard VIDAL, Monique VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
René MERIC par Jean-François GLEIZES, Christophe PRADEL par
Régis BONDOUI, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER.

Procurations : Robert BATIGNE à Pascal ASSEMAT,
Éliane BOURGEOIS MOYER à Guy BONDOUY, Sandrine CAMPGUILHEM à
Charles PAULY, Sabine CHABERT à Denis BOUILLEUX, Claire DARCHY à
Nathalie NACCACHE, Dominique DUBLOIS à Alain BOUSQUET,
Préscillia GRANIER à Bernard GRIMAUD, Thierry MALLEVILLE à
Cédric MALRIEU, Bernard PECH à Alain CARBON, Martine PUEBLA à
Benoît MERLIN.

Excusés : Marie-Paule CAU, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR,
Didier MAERTEN, Pierre MONOD, Hubert NAUDINAT, Bruno POMART,
Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH, Isabelle SIAU.

Absents : Thierry LEGUEVAQUES, Cédric LEMOINE, Marc TARDIEU.

Secrétaire de séance : Gérard MONDRAGON.

Envoyé en préfecture le 09/07/2021

Reçu en préfecture le 09/07/2021

Affiché le

ID : 011-200035855-20210707-20210148-DE



20210148

Monsieur le Président indique au conseil communautaire que la ville de CASTELNAUDARY crée un groupement de commandes permanent ayant pour objet la fourniture de carburants.

Ce type de prestation intéressant également le Centre Communal d'Action Sociale de CASTELNAUDARY et les services de la Communauté des Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Ce groupement de commandes sera constitué, conformément aux articles L 2113-6 à L2113-8 du code de la commande publique.

Monsieur le Président donne lecture du projet de convention qui définit la constitution et les modalités de fonctionnement du groupement de commandes et qui désigne la ville comme coordonnateur dudit groupement.

Monsieur le Président sollicite le conseil communautaire afin :

- d'adhérer au groupement de commandes pour l'accord-cadre de fourniture de carburants constitué par la ville de CASTELNAUDARY,
- de désigner le représentant légal de la Communauté de Communes au sein du groupement de commandes
- d'approuver le projet de convention
- de l'autoriser à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

ACCEPTE le principe de constitution d'un groupement de commande pour l'accord-cadre de fourniture de carburants.

DESIGNE Monsieur Philippe GREFFIER comme représentant légal auprès du groupement de commandes.

APPROUVE le projet de convention de groupement de commande.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi que tous les documents se rapportant à la présente délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T



Castelnaudary, le 7 juillet 2021

Le Président,

Philippe GREFFIER.